

# COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

## A la Une :

Edition juin 2023

### Page 1

- + Bruits de voisinage
- + Incinération déchets
- + Bus scolaire RPI

### Page 2

- + Chiens 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> catégorie
- + Jurés d'assises

### Page 3 à 6

- + Manifestations à Courcoury

### Page 7-

- + Fête de l'Oie

## Contact

Mairie de Courcoury  
15b rue de la Liberté  
17100 COURCOURY  
Tél. : 05 46 93 18 23  
mairie@courcoury.fr

## PETIT RAPPEL

Les beaux jours sont là, la taille des haies, les tontes aussi.

Par arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage du 18 juin 2003

les travaux de bricolage, jardinage (.....) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est demandé aux propriétaires d'animaux domestiques de mettre tout en place pour dissuader ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

Nous vous remercions de respecter les horaires et vos voisins

## INCINERATION DECHETS VERTS

N'est autorisé que sur demande auprès de la Mairie.  
Demande à faire 5 jours avant le feu.

Brûlage autorisé de 9 h00 à 16h00,  
Interdit les dimanches et jours feries



## BUS ENTRE LES ECOLES DE COURCOURY ET LES GONDS

Depuis plusieurs années et pour ne pas impacter les familles, la commune de Courcoury prend en charge le montant des frais relatifs au transport scolaire dans le cadre du RPI (école Courcoury-Les Gonds).

En juin, avant de compléter votre dossier auprès de Kéolis, vous devez demander une attestation pour ce bus en Mairie. Dossier à faire tous les ans.

A partir du 16 juin 2023, vous pouvez passer en Mairie pour demander l'attestation ou par mail : mairie@courcoury.fr

## COMMENT DECLARER UN CHIEN DE 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> CATEGORIE ?

### Le principe

Les chiens appartenant aux catégories « chien d'attaque » ou « chien de garde et de défense » doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

### 1<sup>ère</sup> catégorie, les chiens d'attaque

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements. Ce sont les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls),
- Mastiff (chiens dits boerbulls),
- Tosa.

### 2<sup>ème</sup> catégorie, les chiens de garde et de défense

Il s'agit des chiens :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,
- de race Rottweiler,
- de race Tosa,
- inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le LOF) et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler.

De nombreuses obligations et interdictions s'imposent aux propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2.

### Pièces à fournir

#### Pour un chien de 1<sup>ère</sup> catégorie

- un certificat de stérilisation établi par un vétérinaire
- la carte de tatouage identifiant l'animal
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- une attestation responsabilité civile

#### Pour un chien de 2<sup>ème</sup> catégorie

- un justificatif de race (LOF), certificat de naissance, pédigrée
- la carte de tatouage identifiant l'animal
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- une attestation responsabilité civile

### Où se rendre ?

Les démarches de déclaration se font uniquement sur rendez-vous auprès de la Mairie de votre habitation après avoir réuni l'ensemble des pièces à fournir

## JURES D'ASSISSES

Le tirage au sort du Jurés d'Assisses aura lieu le  
Lundi 12 juin 2023 à 9h00  
A la salle Polyvalente, rue de la Paix à Thénac

Le tirage au sort est ouvert au public

# Courcoury

## Au fil de la Flow

### Programme de l'été 2023

<b>samedi 03 juin</b> 14H-17H Animation par le groupe folklorique la Pibole + visite commentée de l'église	<b>dimanche 25 juin</b> 14H-17H Animation par Corcosse Amitié + visite commentée de l'église
<b>dimanche 09 juillet</b> 14H-17H Animation par la bibliothèque	<b>dimanche 23 juillet</b> 14H-17H Animation par Corcosse Amitié
<b>samedi 29 juillet</b> 14H-17H Animation par le groupe folklorique la Pibole + visite commentée de l'église	<b>dimanche 06 août</b> 14H-17H Animation par la bibliothèque
<b>dimanche 27 août</b> 14H-17H Animation par Corcosse Amitié	<b>dimanche 10 septembre</b> 14H-17H Animation par le groupe folklorique la Pibole + visite commentée de l'église

Animations au Chemin des Prades sur la Flow Vélo



Attention le 4 juin toute la circulation sur la commune de Courcoury, par arrêté de circulation sera limitée à 30 km/h, passage important de vélos et marcheurs

3<sup>ème</sup> édition **ESCAPADE** sur le fleuve **Charente**

**4 DIMANCHE JUIN 2023**

RANDONNÉES FLUVIALE, VÉLO ET PÉDESTRES  
ANIMATIONS ET SNACKING

Venez déguisés !  
THÈME VINTAGE

DOMPIERRE-SUR-CHARENTE  
ROUFFIAC  
MONTILS  
SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE  
CHANIERS  
COURCOURY  
LES GONDS  
SAINTES

Randos fluviale et vélo : 5 € / - 12 ans : gratuit  
Randos pédestres : gratuit  
Inscriptions obligatoires sur [saintes-tourisme.fr](http://saintes-tourisme.fr)  
Programme détaillé sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr)





+ d'infos au 05 46 74 23 82  
[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)







# **Courcoury**

## **le 30 juin 2023 à 21h30**



# **Concert**

## **Ronnie Caryl Band**

**Uniquement sur réservation en mairie  
les samedi 17 et 24 juin de 10 h à 12 h  
Pique-nique tiré du sac possible – Buvette**

**Tarif 12 € - Enfant -12 ans gratuit**

**Renseignements au 06 81 59 15 73**

# Jeux Intervillages

11<sup>ème</sup> Edition

## COURCOURY

Terrain de sport (derrière l'école)  
A partir de 10 H

**1<sup>er</sup> juillet 2023**

Entrée gratuite



Buvette

Restauration

Avec les équipes des villages de :

Bussac	Vénérand / La Chapelle des Pots	Courcoury	Les Gonds	Juicq
Montils	Chaniers	Chermignac	Le Douhet	St-Georges des Coteaux

## RECHERCHE BÉNÉVOLES!

### dimanche 4 juin 2023

Nous recherchons des signaleurs pour sécuriser le parcours vélo lors des Escapades du fleuve Charente de 14H30 à 16H00

### samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023

Nous recherchons des participants pour intégrer l'équipe de Courcoury et participer aux épreuves des Jeux Inter-villages 2023. De plus, nous avons besoin de bénévoles pour aider au bon fonctionnement de cette journée.

### Fête de l'Oie 2023

Nous recherchons des bénévoles pour intégrer l'équipe d'organisation de la fête du 15 août 2023

Faites-vous connaître au secrétariat de la Mairie ou via le site internet de la commune (Rubrique « LES ASSOCIATIONS DE COURCOURY / DEVENIR BÉNÉVOLE »)

**COURCOURY**  
(8 km au Sud de Saintes)  
**15 Août**

**Fête de l'Oie**

**Produits Régionaux**  
**Vide-Grenier**  
**Artisanat**

**15 h Cavalcade**  
**19 h Repas**  
**21 h Spectacle**

Renseignements :  
05 46 93 18 23

Réservations :  
[www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)  
(rubrique fête de l'oie)

France Bleu La Rochelle

E. Leclerc Saintes Abbaye

## Fête de l'Oie

Si vous souhaitez nous aider, participer, préparer, monter, défiler, devenir bénévole,  
**rejoignez-nous !**

Nous recherchons pour la cavalcade 2022 notre Miss et Mister Courcoury



Cavalcade 2022

Vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture  
de la Mairie 05 46 93 18 23

# INSCRIPTION BROCANTE FETE DE L'OIE

## HABITANTS de COURCOURY

Organisateur : Association La Cour'Oie

Adresse : Mairie de Courcoury, 15b rue de la Liberté 17100 COURCOURY

### Attestation – Inscription BROCANTE

Se déroulant le **15 Août 2023 à Courcoury**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : ..... département : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Email .....

Titulaire de la pièce d'identité n° .....

Délivrée le : ..... par .....

N° immatriculation du mon véhicule: .....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du commerce)
- la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

**3 mètres gratuits  
pour les habitants  
de Courcoury**

**Emplacement > 3 mètres  
2,5€ le mètre**

**si véhicule derrière le stand  
prévoir minimum 5 mètres**

Nombre de mètres pris = 3 mètres gratuits + .....mètres à 2,5€ le mètre = .....

**Ci-joint règlement de.....€ pour .....mètre à 2,5€ le mètre**

En signant ce document, vous attestez que vous avez lu et acceptez le règlement de cette brocante

Fait à ..... le .....Signature

Attestation devant être remise l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.